



CONTENU DE LA FORMATION

Programme conforme au décret N°2007-1340 du 11 septembre 2007 selon l'arrêté du 3 janvier 2008 modifié le 5 juin 2013

SUIVI D'EXECUTION DU PROGRAMME SUR

35H

Pré requis :

Avoir 21 ans minimum et être titulaire du permis C ou CE en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence conformément aux articles R 22-1, R 222-2, R 222-3 du code de la route

Avoir 18 ans minimum et être titulaire du permis C1 ou C1E en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence conformément aux articles R 22-1, R 222-2, R 222-3 du code de la route

Justifier de la régularité de sa situation au regard des obligations de formation professionnelle des conducteurs.

Savoir lire, écrire et compter.

OBJECTIFS:

Permettre au conducteur:

- de se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité
- D'appliquer et respecter les réglementations du transport, ainsi que les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale, le service et la logistique

Méthodes et moyens pédagogiques :

- 16 participants maximum
- Véhicules DAF équipé double commandes
- salle équipée d'un vidéo projecteur et DVD ROUSSEAU, EDISER, ENPC
Livret d'apprentissage et livret de suivi de formation.

Mode d'évaluation et de validation :

- A l'issue de la formation, un test final d'auto-évaluation est proposé au stagiaire et une évaluation du stage est effectuée et commentée par le stagiaire. Le stagiaire apprécie le niveau d'amélioration de ses connaissances et de ses compétences.

- La validation s'effectue par une attestation de formation, le participant se verra remettre une Carte de Qualification Conducteur (CQC)

Date et lieu de formation :

- Planning en PJ
- Bat 103, route du Lac Mélot, ZE La Braconne 16 600 MORNAC

Durée et horaires :

- Formation par stage sur 35 h (5 jours)
- Horaires : 8h-12h 13h30-16h30

Accueil, présentation de la formation

- 1
- Vérifier que les prérequis sont respectés
 - Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels
 - Présentation de la formation, modalités pratiques, tour de table

Evaluation de conduite et perfectionnement à la conduite

- 2
- 1 véhicule, 1 formateur, 4 stagiaires
 - Prise en compte des caractéristiques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité
 - Perfectionnement à la conduite sûre et économique : optimisation de la consommation de carburant
 - diminution des coûts d'entretien du véhicule, diminution de la sinistralité, diminution des rejets de CO2
 - Application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile : Conduite individuelle et analyse : 2 h 00 par stagiaire

Réglementations du transport routier de marchandises

- 3
- La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de marchandises :**
- La formation des conducteurs
 - Les temps de conduite et de repos des conducteurs
 - Les conventions collectives
 - l'utilisation du chronotachygraphe numérique
 - Les statuts particuliers (la fonction publique)
- La réglementation applicable au transport de marchandises :**
- Transport public, location, transport en compte propre
 - National et international
 - les différents contrats et documents de transport nécessaire à l'acheminement des marchandises

Santé du conducteur

- 4
- La prévention des risques physiques et notamment l'hypovigilance
 - L'aptitude physique et mentale
 - La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence
 - Les principes élémentaires de securisme
 - Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt
 - Ergonomie au poste de conduite
 - Hygiène de vie (alcool, drogue, médicaments)

Sécurité routière

- 5
- Les risques de la route, les facteurs aggravants liés aux véhicules lourds
 - Les évolutions du code de la route
 - Rappel des principales règles de signalisation et de circulation routière, contrôles et sanctions
 - Circulation et consignes de sécurité spécifiques à certaines infrastructures : la circulation dans les tunnels ; règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificité des grands ouvrages, franchissement des passages à niveau
 - La criminalité et le trafic des clandestins

Qualité de service et rôle commercial du conducteur

- 6
- Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise
 - L'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché
 - Prévention des litiges
 - Qualité de service
 - Les spécialités du transport
 - Sensibilisation au développement durable

Evaluation des acquis, synthèse du stage

- 7
- Test final d'auto-évaluation
 - Commentaires
 - Synthèse du stage



SARL PLAZER Auto-école Centre de Formation

Bât 103 route du Lac Mélot ZE La Braconne 16 600 MORNAC

Téléphone : 05.45.23.20.64 Fax : 05.45.37.39.57

site : www.plazer-formation.com

email : plazer.formation@gmail.com

N° SIRET : 450 193 883 000 37 ~ Code APE 8553 Z ~

N° d'agrément E0601609230 ~ N° Activité 54 16 00 520 16